

*Jurésieurs
638*

N° 28

EXTRAIT DE JUGEMENT

Nature de la contravention ou du délit ayant motivé la poursuite:

*Entrée à la Liberte
Jutianval*

du Tribunal de 1^{re} instance de Lavaur

Commune ou route sur laquelle la contravention a été constatée:

Grandhet

D'un jugement *contradictoire* premier ressort rendu sur la poursuite du Ministère public à la date du *28 Février 1896*

Date du procès-verbal:

9

Signifié le _____ et _____

Noms et qualités des agents verbalisateurs:

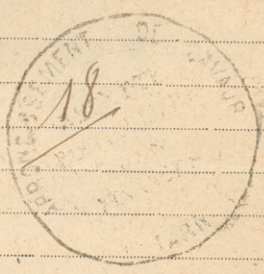
9

définif

Il appert que (1) *Messart Joseph Camard 3 ans
magister à Grandhet, né en Belgique*

Loi dont il a été fait application:

6



DÉTAIL

des condamnations pécuniaires:

Amende.....

Décimes.....

Confiscation.....
Restitutions et dommages-intérêts au profit de l'Etat..

Frais liquidés au jugt *29.93*

Frais postérieurs.....

Droits de poste.....

31.08

Convaincu de *entrées à la liberte entrainant corps et respons*

a été condamné, en vertu des articles *414, 311 et 29 et 33 de la loi du 29 juillet 1881* à *Dix jours d'emprisonnement*

amende de

et aux frais, liquidés à *vingt neuf francs 93 centimes*

La durée de la contrainte par corps et fixée à *Deux* jours

Total.....

33.08

Le sieur _____ a été déclaré civilement responsable.

VU

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le *18 Mars* 1896

Le *11 Mars* 1896

Le Ministère public,

Le Greffier,

[Signature]

[Signature]

Frais d'extrait.....
Restitutions et dommages-intérêt au profit du département ou des communes.

0.29

Total.....

(1) Noms, âge, domicile et profession

LAVAUZ. — IMP. VIDAL

